

LA TOUR-DE-SALVAGNY

Malgré la crise, le maire ne veut pas augmenter les impôts locaux

J eudi soir, le maire a reconduit une personne vers la sortie pour respecter le couvre-feu sans public. L'adjoint aux finances, Pascal Desseigne, a pu animer le débat d'orientations budgétaires de façon optimiste malgré la crise sanitaire : « Comme l'État compense les pertes de recettes du casino et que nous avons moins dépensé à cause de l'annulation de Noël In, des Naturiales et du festival country, nous pouvons prévoir la rénovation du restaurant scolaire et du pôle petite enfance pour une enveloppe de 3 000 000 d'euros. Les travaux ont pris du retard à cause du confinement mais devraient pouvoir débiter en 2 021 ». Le maire rappelle :

« l'endettement à zéro de la commune facilite la gestion du budget alors que d'autres communes sont obligées de revoir leur programme d'investissement. Nous avons une capacité à développer des services nouveaux ou par exemple d'acheter deux véhicules sur l'exercice 2 021. Si j'étais inquiet au début de la crise, je suis plus serein avec une visibilité de nos projets sur le mandat ». Lors d'un prochain conseil les élus voteront le budget avec la proposition du maire : « de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour la 18^e année consécutive ».

De notre correspondant local Jean-Marc Roffat



Le maire Gilles Pillon a transmis sa sérénité à ses conseillers face à la bonne santé budgétaire de la commune. Photo Progrès/Jean Marc ROFFAT

Les acteurs du centre de dépistage récompensés



Le maire a félicité les élus qui se sont mobilisés pour aider les professionnels de santé avant Noël dans le centre de dépistage. Photo Progrès/Jean Marc ROFFAT

En ouverture du conseil, le maire a salué la mobilisation de tous à la veille de Noël pour animer le centre de dépistage Covid sous l'impulsion de la Région : « Ce fut une vraie réussite appréciée par notre population. On a décidé de faire un geste symbolique en offrant des fleurs aux femmes et une bouteille aux hommes pour ceux qui se sont impliqués, dont le personnel médical, pharmaciennes et infirmières. On nous demande maintenant d'être le centre de vaccination, mais la décision ne nous appartient pas. C'est de la compétence de l'Agence Régionale de Santé »...

L'État compense les pertes de recettes du casino

Après la fermeture prolongée du casino, l'État s'est engagé à compenser les pertes pour les deux communes de La Tour et Charbonnières. Pour la Tour, la compensation est estimée à 600 000 euros. Elle sera basée sur la différence de la moyenne des recettes de 2017 à 2019 en comparaison avec l'année 2020. Le casino représente 34 % des recettes contre 30 % pour les impôts locaux et 11 % pour la compensation de l'État. Pour 2020, le reversement par convention à la commune de Charbonnières s'élève à 1 391 000 euros contre 2 189 000 en 2019. Ce qui résume l'impact de la crise sanitaire.

Sources : mairie

REPÈRES

Le conseil municipal dispense de loyer quatre commerces victimes de la crise

Etant propriétaire des murs, la mairie a pu faire un geste à l'unanimité du conseil municipal pour soutenir quatre commerces du village. Pour les soutenir face aux deux confinements et à la crise sanitaire, il a été voté la gratuité d'une mensualité de loyer pour l'auto-école, la boutique Fifi Chamaille et la Tour du bonheur. Le restaurant Tuti se voit accorder trois mensualités soit un impact total de 8 500 euros. Le maire précisant : « Une réflexion est lancée pour soutenir nos commerces car il ne faudrait pas qu'il y en ait un qui ferme », a conclu Gilles Pillon.



Le restaurateur de la maison Tuti voit une partie de ses loyers dus à la mairie effacée de son ardoise.

Photo Progrès/Jean Marc ROFFAT

MILLON
Maison de ventes aux enchères depuis 1928

DE BIJOUX, JOAILLERIE, MONTRES & HORLOGERIE, NUMISMATIQUE
En présence de M^{me} Anne Hartmann, Gemmologue & M. Anthony Camos, expert en numismatique
Et en visioconférence avec M. Alexis Francis-Bœuf, expert en horlogerie

LYON
Vendredi 5 février 2021
Sur rendez-vous
** Dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette date*

Contact
Virginie VERNIER
Expert région
06 48 07 60 65

 Monnaie Juive
Adjugé 28 000€

 III^e République
Adjugé 4 200€

 Or de bourse

 **ROLEX**
Cosmograph Daytona
Adjugé 85 000€

 Broche **BOUCHERON** - Adjugé 16 000€

 **VACHERON CONSTANTIN**
Collection "Historiques"
Adjugé 16 500€

 Solitaire
Adjugé 19 800€

 Saphir de Ceylan
Adjugé 19 000€

Informations
www.millon.com
lyon@millon.com
MILLON Lyon
62, rue Sala

RECEVEZ UN PREMIER AVIS SUR PHOTO : PAR MAIL, SMS, WHATSAPP

360
D.V. n° 2002-379

69G18 - V1